

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

catégorie A Question écrite n° 87934

### Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la révision générale des politiques publiques. Elle lui demande de lui indiquer quelle répartition géographique des inspecteurs jeunesse et sports a été décidée afin de permettre une meilleure prise en compte de l'activité.

### Texte de la réponse

La rationalisation de la répartition géographique des inspecteurs de la jeunesse et des sports s'inscrit parmi les mesures adoptées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Afin de mettre en oeuvre cette mesure, une cartographie ciblée des effectifs des inspecteurs de la jeunesse et des sports dans les directions départementales en charge de la cohésion sociale ainsi que dans les directions régionales de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale sera définie. Un plan de transition s'appuiera notamment sur les départs en retraite et les mouvements intrarégionaux. Un concours est programmé en 2011 : il permettra de recruter vingt et un inspecteurs de la jeunesse et des sports qui seront affectés en priorité dans les services qui en sont dépourvus et de rééquilibrer ainsi dès cette année la répartition.

#### Données clés

Auteur: Mme Marie-Line Reynaud

Circonscription: Charente (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 87934 Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 2010, page 9836 **Réponse publiée le :** 15 février 2011, page 1563